



Communiqué de presse

28 mai 2020

Plan d'urgence pour l'enseignement français à l'étranger

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 06 82 81 40 82

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

La FCPE se félicite que des mesures concrètes et réalistes, à hauteur de 100 millions d'euros, soient proposées pour sauver le réseau de l'enseignement français à l'étranger, ce qui permettra à tous les établissements de pouvoir apporter des réponses aux nombreuses familles en difficulté. Néanmoins, la FCPE demande impérativement à ce que ces mesures, aujourd'hui annoncées comme étant une avance France Trésor de 100 millions d'euros, fassent l'objet, lors du prochain projet de loi de finances rectificative, d'une transformation en subvention sur le programme 185 à destination de l'opérateur public qu'est l'AEFE. Cela est d'autant plus pressant que le remboursement de cette avance, dont aucune précision de délai n'est fournie, aurait pour conséquence directe une augmentation considérable des frais d'écologie !

Pour la FCPE, il ne peut y avoir d'aides aux familles du réseau, pourtant indispensables, sans une aide de l'État sous forme de subvention exceptionnelle. Abandonner ces familles, c'est anticiper la fermeture de plusieurs établissements. Le soutien de l'État est donc urgent. En l'absence de garantie sur la transformation de ce prêt en subvention, la FCPE s'est abstenue lors du vote en conseil d'administration de l'AEFE visant à adopter ce soutien financier.

Devant cette situation inédite, aujourd'hui, les familles du réseau exigent en priorité :

- un gel des frais de scolarité sur les 3 années à venir ;
- un accompagnement aux familles en difficultés, de toutes nationalités, durant toute l'année scolaire 2020-2021 ;
- un enseignement à distance maîtrisé pour que les points essentiels des programmes soient étudiés avant la fin de l'année scolaire ;
- à la rentrée au mois de septembre, la mise en place de dispositifs pédagogiques pour la remise à niveau des élèves avec un intérêt singulier aux élèves à besoins éducatifs particuliers, pour la réussite de chacun.

La mise en place du plan de développement du réseau reste une ambition post-Covid d'autant plus que l'urgence est de sauver le réseau et il revient à l'État d'assurer sa pérennité !

Moulay Driss El Alaoui,
vice-président de la FCPE,
chargé de l'enseignement français à l'étranger